

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 JUIN 2017

Etaient présents : Jean-Luc FACHE, Jean-Jacques CUVELIER, Jean-Pierre LAMOITTE, Stéphane VERCRUYSSSE, Dominique HAMEK, Serge LACONTE, Bernard HAVET, Lucien LAUWERIER, Anne-Lise DEVULDER, Régis WULLENS, Franck VANDENKERCKHOVE.

Absents : Geoffrey BACZYNSKI, Anne-Laure MASSIET, François VERMERSCH, Annie ROGER.

**1. Elections des délégués en vue de l'élection des sénateurs**

Il est procédé à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Sont élus :

- Délégués : Jean-Luc FACHE, Jean-Jacques CUVELIER, Jean-Pierre LAMOITTE
- Suppléants : Serge LACONTE, Dominique HAMEK, Stéphane VERCRUYSSSE

**2. Réforme des rythmes scolaires**

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal qu'à la rentrée scolaire 2014/2015 avait été mise en place la réforme des Rythmes scolaires, avec les Nouvelles Activités Périscolaires à raison de 3 heures hebdomadaire (lundi, mardi et jeudi de 15 h 30 à 16 h 30).

Un aménagement des horaires sur 4 jours et demi avait alors été instauré :

- lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30
- mercredi de 8 h 30 à 12 h
- vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30).

Le Conseil Municipal est informé que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 permet à partir de la rentrée 2017/2018 de demander une dérogation à l'Inspection Académique pour le retour à la semaine de 4 jours.

Avant la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2017, le Conseil Municipal a souhaité recueillir l'avis des parents à ce sujet.

Le résultat du sondage démontre que la majorité des parents d'élèves sont favorables au retour à la semaine de quatre jours d'école.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de revenir à la semaine des 4 jours.

**3. Associations**

- La Croix Rouge Française, la Société des Chasseurs de Bavinchove et le Comité d'Organisation des 4 Jours de Dunkerque adressent leurs remerciements pour la subvention accordée par la Commune.
- Mme Dany PARANT remercie la Municipalité pour les excellentes conditions mises en place pour l'enseignement du Yoga.

**4. Aménagement du Presbytère**

La demande de subvention « Villages et Bourgs » déposée pour financer en partie l'aménagement du presbytère en bibliothèque-médiathèque et accueil périscolaire a été accordée pour un montant de 149 495 €.

**5. Devis**

Monsieur le Maire présente le devis de M. Freddy SANSEN, auto entrepreneur, pour l'arrachage de haies et de souches et leurs évacuations, pour un montant de 8 400 € TTC. Vu le coût, il est décidé que le travail sera effectué par le personnel communal.

## **6. Bilan Financier**

L'Union Sportive Bavinchove-Cassel nous a fait parvenir son bilan financier pour la saison 2016-2017.